

## Défaillances d'entreprises du secteur : un timide mieux fin 2015...

vendredi, 22 janvier 2016

Ça va moins mal pour les entreprises du commerce et de la réparation automobile. Selon l'indicateur des défaillances d'entreprises de la Banque de France, la courbe 2015 s'est lentement mais clairement orientée à la baisse durant le dernier semestre pour finir l'année à -6,5% selon le baromètre Altares...



*Courbe mensuelle 2015 (janvier à novembre) des défaillances d'entreprises (\*) en cours dans le commerce et la réparation automobile selon la Banque de France. Un décre durable ?*

En août dernier, nous faisons référence au baromètre Altares du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015 sur les défaillances d'entreprises en France. Il soulignait alors une accalmie générale tous secteurs confondus (cessations de paiement en recul de 9%) et plus particulièrement dans le commerce et la réparation automobile (-15%) (voir «[Défaillances d'entreprises : moins grave que quand c'était pire ?](#)»). Le même Altares vient de publier le même indicateur, cette fois pour toute l'année passée et il demeure rassérénant, même si les chiffres publiés sont moins spectaculaires sur 12 mois pleins : -6,5% dans notre secteur, soit 2 060 défaillances (dont tout de même 1 468 liquidations).

Si l'on s'en réfère maintenant à l'indicateur de la Banque de France pour le même commerce et réparation auto, la tendance est confirmée. La courbe ci-dessus, qui recense les procédures de sauvegarde, les redressements judiciaires et les liquidations en cours chaque mois entre janvier et novembre 2015, montre une décre lente mais certaine depuis juin dernier. Après la crête de plus de 1 325 procédures en cours enregistrée en mars, novembre passait sous la barre des 1 075...

**Moins bien que quand c'était mieux...**

Bien sûr, nous sommes loin de la période avant crise que rappelle le tableau ci-dessous de la même Banque de France en 2008, l'année où le Tsunami financier mondial venait bousculer toute la filière automobile avec la brutalité qu'on lui connaît. Dès juin 2008, la courbe des défaillances s'envolait dans notre secteur, passant en 6 mois de moins de 950 entreprises en difficulté à presque 1 200 :



*Courbe mensuelle 2008 (janvier à décembre) des défaillances d'entreprises en cours (\*) dans le commerce et la réparation automobile selon la Banque de France.*

**...mais moins grave que quand c'était pire !**

Même si la courbe semble tendre aujourd'hui vers moins de 1 000 défaillances en cours par mois, il est bien sûr encore trop tôt pour penser que la vague de la crise est derrière le commerce et la réparation. Surtout quand on nous explique par exemple à l'envi que la baisse actuelle du prix du pétrole s'annonce aussi préjudiciable à la faible croissance retrouvée que l'était en son temps la hausse du même combustible pour la faible croissance espérée...

Allez : quand on se détaille, on se désole mais quand on se compare, on se console ! Car si l'on se réfère maintenant à la même courbe mais cette fois étendue de 1990 à 2015 (voir ci-dessous), une évidence saute aux yeux qui rappellera des temps que les plus de 20 ans (de vie professionnelle) ont pu connaître. Le pire du pire reste derrière nous : même si la crise qui dure depuis 2008 fait vivre de difficiles années aux entreprises de notre secteur, elle a été en fait plus clémente que celles qui ont sévi entre 1993 et 1998.

Durant cette période oubliée, les entreprises de notre secteur ont frisé plusieurs fois le triste record encore inégalé de 1 450 défaillances cumulées par mois. Mais il est vrai aussi que ce qui ne tuait pas en 1993 rendait plus fort en 2008...



*Courbe mensuelle de 1990 à 2015 (janvier 1990 à novembre 2015) des défaillances d'entreprises en cours (\*) dans le commerce et la réparation automobile selon la Banque de France.*

*(\*) Ces trois courbes mensuelles des défaillances d'entreprises du commerce et de la réparation automobile selon la Banque de France ne traduisent pas les disparitions d'entreprises et ne sont pas cumulatives. elles comptabilisent les entreprises qui, en même temps sur chaque mois, entrent en difficulté, le sont toujours ou en sortent par le bas ou par le haut. Ne pas confondre la notion de défaillance avec la disparition de l'entreprise : un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire ou procédure de sauvegarde) ne se conclut pas forcément par une liquidation...*